Force Ouvrière
Enseignement Supérieur et Recherche

FO-ESR 75 / FO-CROUS de PARIS

Contact : focrous@hotmail.fr

CROUS de PARIS : UNE GRÈVE EXEMPLAIRE
Des premiers résultats encourageants et à confirmer
FO maintient son préavis de grève de 60 jours

Rappel chronologique des faits :
- rentrée 2022 : rentrée catastrophique au CROUS de Paris, notamment en restauration (= *postes vacants, sous-effectifs, conditions de travail exécrables, etc…*)
- 7 octobre : en CTC, la Présidente du CNOUS annonce la suppression de 23 postes du plafond d'emploi du CROUS de Paris. FO prend aussitôt l'initiative de déposer un préavis de grève de 60 jours à compter du 13 octobre.
- 11 octobre : une délégation FO est reçue par le DG et pose les revendications générales (= *recrutements pérennes, CDIsation des CDD de + de 6 mois, augmentation des primes, santé & sécurité, abus de pouvoir, etc.*)
Durant 3 semaines, FO transmet au DG les cahiers de revendications des personnels par UG/services.
- 13 octobre : succès du premier jour de grève avec 28% de grévistes (36% en restauration, 21% en hébergement, 6% aux services centraux) et 22 structures de restauration fermées. Une assemblée générale réunit 60 grévistes à Jussieu et lance un appel aux collègues de province et d'outre-mer.
- 18 octobre : à l'occasion de la grève interprofessionnelle, de nouvelles structures se mettent en grève.
- 21 octobre : le DG adresse une lettre ouverte à FO en réponse aux revendications et dans laquelle il propose une « réunion d'échange » à notre syndicat pour le 8 novembre.
- 8 novembre : nouvelle grève massive des personnels (23% de grévistes en tout, 8 resto U complètement fermés, 44% de grévistes en résidences universitaires)

Le 8 novembre, alors que **80 grévistes** se rassemblaient devant le siège du CROUS de Paris, le Directeur-Général recevait une délégation FOESR pour annoncer :
- *une campagne de CDIsation des agents en CDD de + de 12 mois dès le 1er janvier 2023 (une quarantaine d'agents seraient éligibles)*
- *l'augmentation de la prime semestrielle de tous les personnels ouvriers (+ 250€/an pour un agent de service)*
- *l'octroi d'une prime exceptionnelle de fin d'année (2022) de 150€ pour tous*
- *le rattrapage de diverses primes (travail au froid, soir ou week-end) non-versées à ce jour*

Pour FOESR, ces premiers résultats (quoique largement insuffisants) sont encourageants et rappellent si besoin toute la légitimité de la mobilisation exceptionnelle des personnels du CROUS de Paris depuis un mois.

Dans un contexte particulièrement difficile, les personnels et leur syndicat FO ont su se mobiliser et obtenir des premiers résultats positifs par la grève.
Pour l'heure, FOESR ne lève pas son préavis de grève de 60 jours afin de permettre aux collègues qui le décideraient de continuer à agir.
Fidèle à son mandat, FOESR siègera dans les prochaines réunions d'instances pour continuer de porter et tenter de faire aboutir toutes les revendications exprimées depuis 1 mois par les collègues.

Et bien-sûr, nous appelons l'ensemble des collègues à voter pour les listes FOESR lors des élections professionnelles du 1er au 8 décembre prochain.
Car notre syndicat n'a plus à démontrer qu'il est bien LE syndicat de terrain au CROUS de Paris et ailleurs, celui qui informe, explique, défend, revendique et mobilise avec constance et détermination.

Paris, le 9 novembre 2022